RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 05494
Numéro SIREN : 484 456 884
Nom ou dénomination : ABC SALLES

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2015 sous le numéro de dépôt 4

ABC SALLES

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 7 500 €
Siège Social : 1 avenue de Lattre de Tassigny
94130 NOGENT SUR MARNE
484 456 884 R.C.S. CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES LE 15 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze,
Le quinze décembre à dix heures.

Monsieur **DELANNAY Claude**, Gérant Associé Unique de la société à Responsabilité « **ABC SALLES**» au capital de 7 500 €, déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire à la transformation, conformément aux dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, en vue de la transformation de la Société en société par actions simplifiées.
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur DELANNAY Claude décide, en vue de la transformation de la Société en société par actions simplifiées et en application de l'article L.224-3 du code de commerce, de nommer Monsieur Gilbert Krief, domicilié 5, voie des Saules, 94310 Orly, en qualité de Commissaire à la transformation en charge d'établir le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L.223-43 alinéa 3 du Code de commerce et le rapport prévu par l'article L.224-3 du Code de commerce.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur DELANNAY Claude confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

De tout ce que dessus, **DELANNAY Claude** a dressé et signé le présent procès-verbal à onze heures.

DELANNAY Claude

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 05 JAN. 15
SOUS LE N° 4